

LICENCE DE LETTRES

Domaine Arts, Lettres, Langues

Mention Lettres

L3 Parcours Lettres, Enseignement Français

L3 Parcours Lettres, Recherche, Création

L3 Parcours Journalisme, Edition, Communication

Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00024457754>

LICENCE 1 SEMESTRE 1

Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances				contrôle des connaissances			
				1ère session				2e session			
	CM	TD	ECTS	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	18	48	9								
EC1 - Atelier d'écriture et de création		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Langue française : Grammaire de la phrase simple		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Introduction à la linguistique	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		48/72	4								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1 et/ou LV2, S3/S5)		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Suivi individualisé			0,5	CCI/CT	O		Pas de session 2				
EC3 - 1 cours au choix : Dispensé par le département : - Perfectionnement en langue (obligatoire selon test orthographe) - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S3/S5) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S3/S5) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S3/S5 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé tout LSH S3/S5 sauf LAV) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé tout LSH S3/S5 sauf LAV)		24	1,5	CCI/CT	E/O selon matière			ET	écrit et/ou oral		
OU Dispensé hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles - Atelier théâtre spécial Lettres modernes				se renseigner auprès des services pour informations							
EC3' - Renforcement en langue et en expression (uniquement pour les étudiants admis sous condition)		48	1,5	CCI/CT	E/O selon matière			ET	écrit et/ou oral		
UE3 CULTURE GENERALE - METHODOLOGIES		60	8								
EC1 - Méthodologie de l'explication de texte		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC1' - Méthodologie des écritures argumentatives (uniquement pour les étudiants admis sous condition)		36	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Grandes questions de la culture		18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 : 1 EC au choix : Histoire des arts Introduction à la communication Philo/anthropologie		18 18 18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE4 (DECOUVERTE)	18	42	9								
* Lettres											
EC1 - Prise de parole (rhétorique, discours et joutes oratoires)		18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Littérature générale et comparée : la brève littéraire (nouvelles, poèmes, essais)		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - 1 cours au choix : Renforcement en littérature (genres littéraires) Littérature jeunesse	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
* Prépa IEP											

(1) CCI : contrôle continu intégral - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 1 SEMESTRE 2

Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances				contrôle des connaissances			
				1ère session				2e session			
	CM	TD	ECTS	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	36	66	12,5								
EC1 - Littérature française du XIXe		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Littérature et image		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Linguistique : Grammaire de la phrase complexe		18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littératures francophones : Histoire littéraire des francophonies	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC5 Lexicologie et lexicographie	18		1,5	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		48/72	4,5								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1 et/ou LV2, S4/S6)		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		

EC2 - Suivi individualisé			0,5		O		pas de session 2		
EC3 - 1 cours au choix : Dispensé par le département : - Perfectionnement en langue (obligatoire selon test orthographe) - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S4/S6) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S4/S6) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S4/S6 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire S4/S6) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé avec licence Histoire S4/S6) OU Dispensé hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles - Atelier théâtre spécial Lettres modernes		24	2	CCI/CT	E/O selon les cas			ET	écrit et/ou oral
				se renseigner auprès des services pour informations					
EC3 - Renforcement en langue et en expression (uniquement pour les étudiants admis sous condition)		48	1,5	CCI/CT	E/O selon matière			ET	écrit et/ou oral
UE3 METHODOLOGIES	36		4						
EC1 - Histoire littéraire : XIXe / XXe	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
EC2 - Mythes de création	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
UE4 DECOUVERTE FUTURS PARCOURS (au choix)			9	CCI/CT					
* Lettres									
LEF - Lettres Enseignement Français	36	24							
Découverte réflexive d'une langue inconnue		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Lire le roman contemporain (mutualisé avec parcours LRC)	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Littérature et arts (mutualisé avec parcours LRC)	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
JEC - Journalisme Edition Communication		72							
Connaissance de l'actualité		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Communication et société		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Atelier secrétariat d'édition et de rédaction		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
LRC - Lettres Recherche Création	36	24							
Lire le roman contemporain (mutualisé avec parcours LEF)	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Littérature et arts (mutualisé avec parcours LEF)	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Atelier d'écriture : performances poétiques et slam		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
* Prépa IEP									

(1) CCI : contrôle continu intégral - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 2 SEMESTRE 3											
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances				contrôle des connaissances			
	CM	TD	ECTS	1ère session				2e session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	18	66	11								
EC1 - Littérature française du XVIIIe		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Linguistique : Phonétique, Phonologie, Variation linguistique		18	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Littératures francophones		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littérature générale et comparée	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		84	6								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1 et/ou LV2, S1/S5)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Informatique : - compétences numériques et préparation des certifications : Documents dans le cloud (EAD SEFIAP) - Compétences numériques pour les Lettres (1H TD)		24EAD 12	2	CC CC/CT	 E			ET ET	écrit et/ou oral écrit et/ou oral		
EC3 - 1 cours au choix : Dispensé hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles				voir les services pour informations							
Dispensé par le département : - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S1/S5) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S1/S5) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S1/S5 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire S1/S5) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé avec licence Histoire S1/S5) - Arithmétique (prépa concours CRPE) - Langue des signes (suivi sur 4 semestres)		24	2	CC/CT selon les cas	E/O selon les cas		Pas de session 2 selon les cas	ET	écrit et/ou oral		
UE3 METHODOLOGIES	18	24	4								
EC1 - Histoire littéraire : XVIIIe / XIXe	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Méthodologie		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE4 DIFFÉRENCIATION			9								
* Lettres (3 parcours-types)											
Parcours LEF - Lettres Enseignement Français		72									

	CM	TD	ECTS	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	18	72	11								
EC1 - Littérature française du XVI ^e		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Linguistique : Histoire de la langue	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Linguistique au choix : Morphologie (2gr) - Linguistique diachronique - Sémantique et pragmatique		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littérature générale et comparée		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		72	6								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1 et/ou LV2, S1/S3)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - 1 cours au choix : Dispense par le département : - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S1/S3) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S1/S3) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S1/S3 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire S1/S3) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé avec licence Histoire S1/S3) - Langue des signes (suivi sur 4 semestres) - Morphologie (si non pris au titre de l'UE 1) - Linguistique diachronique (si non pris au titre de l'UE 1) - Sémantique et pragmatique (si non pris au titre de l'UE 1) OU Dispense hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles - Module gestion de projet Université ou Entreprise		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
				voir services pour informations							
EC3 - 1 cours au choix différent de EC2 : Dispense par le département : - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S1/S3) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S1/S3) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S1/S3 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire S1/S3) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé avec licence Histoire S1/S3) - Pratiques d'expression - Langue des signes (suivi sur 4 semestres) - Morphologie (si non pris au titre de l'UE 1) - Linguistique diachronique (si non pris au titre de l'UE 1) - Sémantique et pragmatique (si non pris au titre de l'UE 1) OU Dispense hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles - Module gestion de projet Université ou Entreprise		24	2	CC/CT selon les cas	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
				voir services pour informations							
UE3 METHODOLOGIES	36		4								
EC1 - Histoire littéraire : XVI ^e / XVII ^e	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Théâtre	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE4 DIFFÉRENCIATION			9								
* Lettres (3 parcours-types)											
Parcours LEF - Lettres Enseignement Français		72									
Linguistique synchronique de l'ancien français		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Littérature pour concours		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Initiation à la synthèse de documents		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Parcours JEC - Journalisme Edition Communication		72									
L'actualité et ses traitements journalistiques (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Politique et communication (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Edition et relations presse (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Parcours LRC - Lettres Recherche Création		72									
Histoire de l'art		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Littérature et cinéma		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
Atelier d'écriture : voix du texte et écritures théâtrales		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 3 SEMESTRE 6

Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances				contrôle des connaissances			
	CM	TD	ECTS	1ère session				2e session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	54	24	9								
EC1 - Littérature française du XX ^e XXI ^e		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		

EC2 - Linguistique : Lexicologie	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
EC3 - Littérature médiévale	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
EC4 - Littératures comparées et francophones	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
UE2 OPCS		48	7						
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV2 + LV1 LAV) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1 et/ou LV2, S2/S4)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
EC2 - Stage professionnel			3		écrit et/ou oral		Pas de session 2		
EC3 - 1 cours au choix :									
Dispensé hors département : - Pratiques sportives - Activités culturelles - Engagement étudiant - Module gestion de projet Université ou Entreprise				se renseigner auprès des services pour informations					
Dispensé par le département : - LV2 anglais (mutualisé avec LV1) - LV2 espagnol (mutualisé avec LV1) - LV2 allemand (mutualisé tout LSH, S2/S4) - LV2 italien (mutualisé tout LSH, S2/S4) - LV2 russe (mutualisé tout LSH, S2/S4 sauf LAV) - Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire S2/S4) - Initiation à la langue et à la civilisation grecques (mutualisé avec licence Histoire S2/S4) - Faits de langue - Langue des signes (suivi sur 4 semestres)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
UE3 METHODOLOGIES	36		5						
EC1 - Histoire littéraire : XXe-XXIe	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
EC2 - Théories de la littérature	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
UE4 DIFFÉRENCIATION			9						
* Lettres (3 parcours-types)									
Parcours LEF - Lettres Enseignement Français Choisir 3 matières parmi :		72							
Grammaire pour concours		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Littérature pour concours		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Latin niveau 1, Latin niveau 2, Latin niveau 3 (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Altérité, interculturalité, mobilité		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Parcours JEC - Journalisme Edition Communication		72							
Techniques de la communication (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Pratiques journalistiques (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Stratégies éditoriales et publication (mutualisé avec licence Histoire)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Parcours LRC - Lettres Recherche Création		72							
Initiation à la recherche en sciences du langage		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Initiation à la recherche en littérature		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral
Ecritures numériques		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

Dispositif étudiants admis sous condition

l'étudiant admis sous condition devra suivre :

au semestre 1 :

UE 2 OPCS l'option EC3 -Renforcement en langue et en expression (48H)

UE3 CULTURE GENERALE - METHODOLOGIES l'option EC1 - Methodologie des écritures argumentatives (36H)

au semestre 2 :

UE 2 OPCS l'option EC3 -Renforcement en langue et en expression (48H)

*En fonction des résultats obtenus au test de positionnement en anglais, certains étudiants parmi ceux admis sous condition et prenant anglais en LV1, devront obligatoirement suivre un cours d'anglais renforcé. Ce cours est un cours de 2 heures par semaine sur 10 semaines.

Regles de calcul / Dispositions particulières

1/ Il est possible (quoique non recommandé) de changer de parcours (LEF, JEC, LRC) entre le semestre 2 et le semestre 3 puis entre le semestre 3 et le semestre 4. En revanche, cette possibilité n'est plus offerte en troisième année de licence. Le parcours qui sera mentionné sur l'annexe descriptive du diplôme sera celui effectué en troisième année de licence. Il appartient à l'étudiant de se mettre à niveau si les enseignements du parcours sont suivis sur une année et qu'il les prend en cours de route.

2/ L'obtention de la Licence implique notamment des contrôles écrits et/ou des contrôles oraux. Dans chaque unité d'enseignement, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal.

3/ Les modalités de contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées en cours d'année (voir pour le détail de ces modalités sur le site de l'université)

4a/ **Contrôle continu** : c'est le mode normal de contrôle des connaissances. Il implique l'assiduité aux TD (un contrôle des présences est effectué). Les modalités du contrôle des connaissances sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'EC. Elles seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements et elles ne pourront être modifiées ensuite. Le contrôle continu implique au moins une évaluation en cours de semestre comptant pour 40% de la moyenne (et 60% pour l'examen de fin de semestre).

4b/ **Contrôle continu intégral** : Seulement en première année de licence, il est le mode normal de contrôle des connaissances. Il implique l'assiduité aux TD (un contrôle des présences est effectué). Les modalités du contrôle des connaissances sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'EC. Elles seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements et elles ne pourront être modifiées ensuite. Le contrôle continu intégral implique au moins deux évaluations en cours de semestre comptant pour 50% de la moyenne (et 50% pour l'examen de fin de semestre).

5/ **Contrôle terminal** :

*ce mode de contrôle des connaissances est ouvert de plein droit aux étudiants justifiant d'une situations particulières suivantes (étudiants engagés dans la vie active (contrat de 20h/semaine ou plus) ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ; étudiants chargés de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; étudiants handicapés ; les sportifs de haut niveau).

*Sans justificatif écrit (contrat de travail, attestation d'inscription, attestation du médecin universitaire, etc.), nul ne peut prétendre à une inscription en contrôle terminal.

*Il ne peut être choisi dans tous les autres cas, sauf dérogation du responsable du domaine de formation accordée à titre exceptionnel après demande écrite et justifiée. Les demandes de dispense de contrôle continu doivent être déposées avant le 31 octobre pour le premier semestre et avant le 28 février pour le second semestre. Le choix d'une formule de contrôle s'effectue lors de l'inscription pédagogique et il est irrévocable pour toute la durée du semestre.

6/ Une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre, sauf sur l'UE4 du parcours-type Lettres & Arts Vivants (LAV) et sauf cas particulier (signalé dans le tableau joint). Les sessions 2 de chacun des deux semestres sont organisées après la session 1 du 2e semestre.

7/ Stage: un 2e stage peut être effectué à tout moment de la Licence. Il ne donne pas lieu à des ECTS. L'étudiant a la charge de trouver un tuteur enseignant avant le début du stage.

8/ Est-il prévu une 2nde session ? : OUI [sauf pour l'UE4 du parcours-type Lettres & Arts Vivants (LAV) et sauf cas particulier signalé dans les tableaux joints

***L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ?** : OUI, il doit venir en informer son secrétariat pédagogique.

*Dans ce cas, notes et résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session, la meilleure des 2 notes est retenue.

9/ Mode d'obtention du diplôme terminal de Licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :

*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérée par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la Licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

10/ Etudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) :

A l'issue de la seconde session d'examen, les étudiants de 1ère (respectivement 2ème) année de la licence ne pouvant pas bénéficier du mécanisme de compensation décrit au paragraphe précédent, et à qui il ne manque que la validation d'un seul semestre, peuvent être autorisés par le jury à s'inscrire en 2ème (respectivement 3ème) année de la licence.

Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG (supprimer les mentions inutiles) :

*La mention attribuée résulte de la moyenne des six semestres pour la licence, des quatre semestres pour le DEUG : **OUI**

*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **NON**

*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **OUI**

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « passable » : 10/20 =< note < 12/20

*Mention « assez bien » : 12/20 =< note < 14/20

*Mention « bien » : 14/20 =< note < 16/20

*Mention « très bien » : note >= 16/20

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**